

# Infographie - fraude au baccalauréat

Quelques chiffres depuis 2012 :

592 sanctions prononcées en Ile-de-France

286 sanctions prononcées pour possession ou utilisation d'un téléphone portable

143 personnes se sont vues interdire de passer le bac

## LA FRAUDE

**ENTRÉE** **SORTIE**

Tout acte non autorisé commis de l'entrée dans la salle d'examen jusqu'à la sortie peut être considéré comme une fraude.

Téléphone sur soi, même éteint = fraude

Montre connectée

Communiquer pendant l'examen

COPIAGE

ou

PLAGIAT

Citer l'auteur

Utiliser un texte en faisant croire qu'on en est l'auteur, sans indiquer qui en est réellement l'auteur.

## LA COMMISSION DES FRAUDES

### Procédure pour les élèves de 1ère et Terminale

Fraude ou fraude présumée = suspicion de fraude PV FRAUDE

Le candidat continue à composer et sera évalué normalement, mais n'aura pas ses résultats.

CONVOCACTION

Commission disciplinaire de fraude durant l'été

4/5 des candidats convoqués = sanctionnés

## LES CONSÉQUENCES

Je reconnais ma faute...

Expliquer et assumer ses actes

Résultats en octobre

Le candidat présumé fraudeur n'a pas ses résultats avant octobre, même s'il n'est pas sanctionné.

RISQUES

0 à l'épreuve où la fraude a été commise.

Risque de ne pas avoir sa mention ou son bac.

Risque d'interdiction d'examens pendant plusieurs années.

Fraude aux examens = Délit

Les cas les plus graves sont signalés à la justice